

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**Arrêté du 11 décembre 2012 portant inscription à un tableau d'avancement
(Inspection générale de l'administration)**

NOR : INT11239543A

Le ministre de l'intérieur,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires;

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État;

Vu le décret n° 81-241 du 12 mars 1981 modifié portant statut de l'inspection générale de l'administration;

Vu l'avis émis par la commission administrative paritaire de l'inspection générale de l'administration lors de sa séance du 25 octobre 2012;

Sur la proposition du chef du service de l'inspection générale de l'administration,

Arrête:

Article 1^{er}

Le tableau d'avancement au grade d'inspecteur général de l'administration au titre de l'année 2013 est établi comme suit:

1 – Mme Sylvie ESCANDE-VILBOIS (2^e tour).

Article 2

Le chef du service de l'inspection générale de l'administration est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 11 décembre 2012.

Le ministre de l'intérieur,
MANUEL VALLS